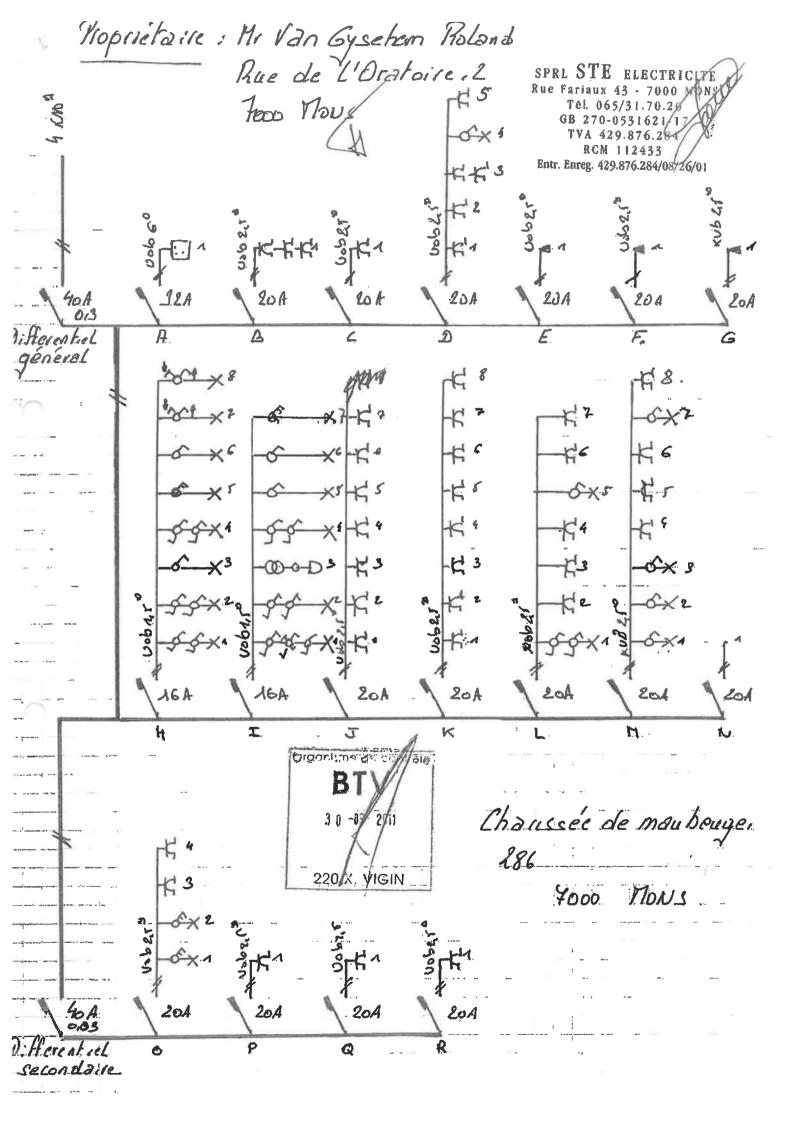
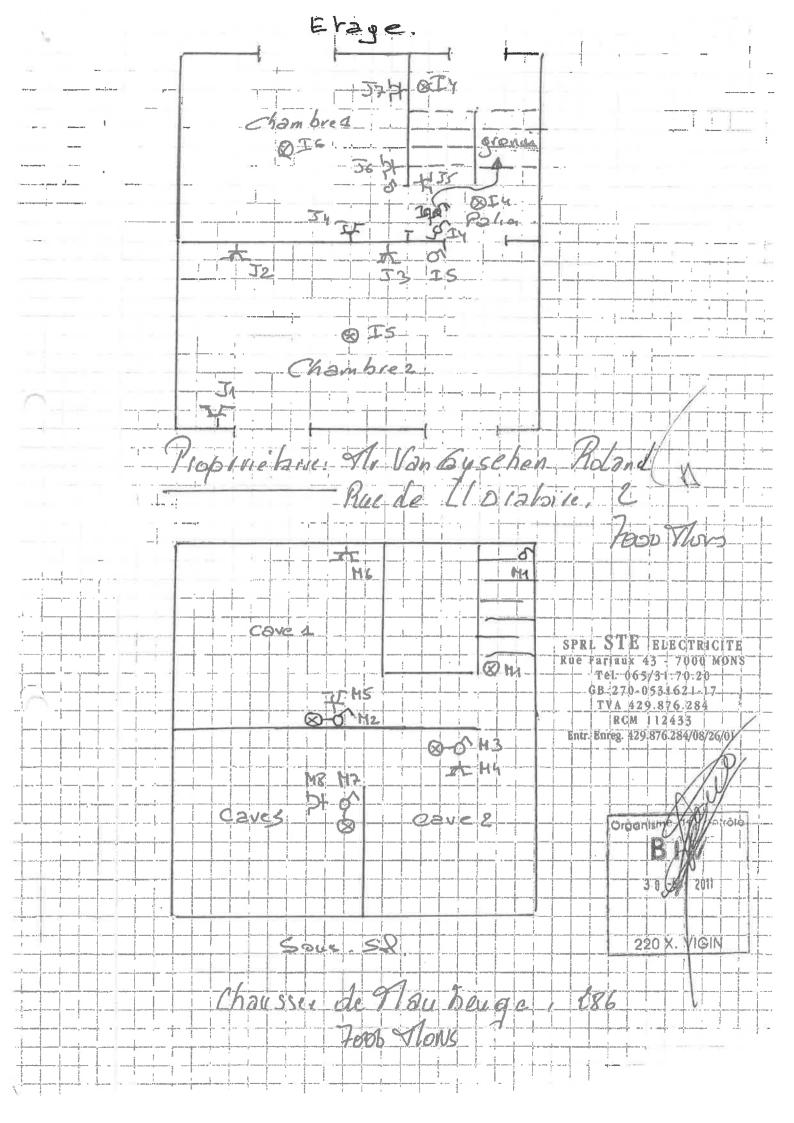
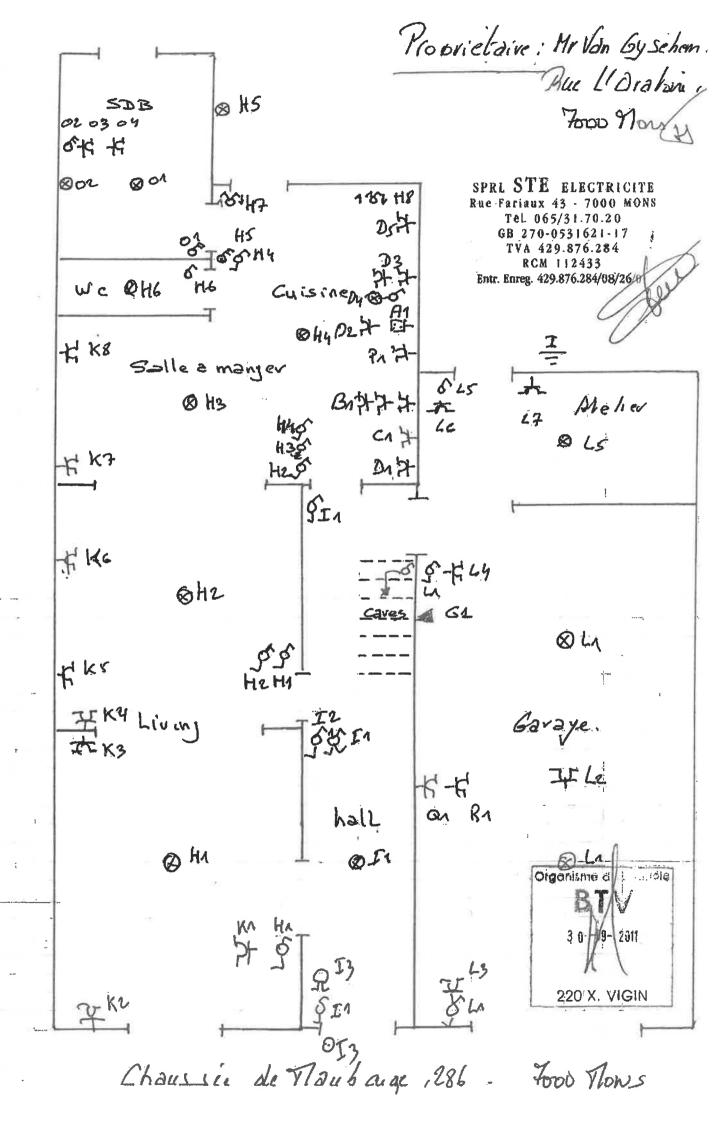
BUREAU TECHNIQU	F VERRRIGGHEN	V. réf.:	CUPIL
ASBL BTV	Organisme Agréé	N. réf.	
SIEGE DE BRUXELLES Boulevard Clovis 15	Bureau régional:	PROCES-VERBAL	DE CONTROLE D'UNE LECTRIQUE BASSE TENSION
1000 Bruxelles Tél. 02 230 97 69			STALLATION: 286 Reunde de
Fax 02 230 26 76	10	Houbter	
SIEGE D'ANVERS	floman.	/	
Van der Sweepstraat 3 bus 44 2000 Antwerpen		PROPRIETAIRE:	
Tél. 03 216 28 90 Fax 03 238 86 65		Adresse: 2 174	STE ELECTRICITE SPR
		DEMANDEUR:	h3 rue Fariana
EAN;		INSTALLATEUR:	7000 4000
Réf.:	Compteur n°,	Adresse:	7000
Index:		TVA ou Øf:	BE . 0429 . 876 . 284
	3 4	1.	
ate du contrôle:	7_ Loм Type de contrôle.	: examen de conformi	é risite de contrôle suivant:
(RGIE art. 271) (RGIE art. 271) (RGII	E art.276) (RGIE art. 276bis) (A.R.2.6.2008	8) (RGPT art.262) (R.T.	art. 231) (Prescriptions distributeur)
			itation; Type locaux: Hontotion
	après 1.10.81 - Installation électrique ava	ant - après 1.10.81 - 1.	1.83 RGIE art.86
accordement: Tension 2 K 2	120	otection raccordemen	Mar GOA
âble aliment, tableau. princ.:	8	Inter. gén.: type	40A/03A.
2	rres piquets conducteur horizontal	Schéma: TT	^
ombre de tableaux:; No	ombre de circuits term.:	; RA:	Ohm; RI tot MOhm
acteurs d'influences externes:			
ESCRIPTION:	chemas um for to		
ONTROLES effectués: voir verso _ FRACTIONS CONSTATÉES ET/OU	NOTES: NEANT		
			PROCES-VERBAL DE CONFORMITE
			vu ie:
			va 10.
			le responsable du distributeur
			nom:
			signature:
Note Eclario	208 SDB hos in	stalle	gaa
,	TIONNAIRE ou LOCATAIRE: voir verso.		
L'Installation doit ê modification ou ex 2: L'Installation n'est 6: L'Installation peur mesures nécessair	itre vérifiée avant le <u>SO S</u> tension importante exécutée avant cette dat pas conforme.	te. stoit remédié sans retardésente pas de danger pr	es schémas unifilaires et de situation ont été visès. (art. 271 RGIE) ainsi qu'avant mise en service après aux infractions mentionées et pour autant que les our les personnes et les biens. e avant le:
AGENT-VISITEUR:	the		Le directeur.
a main a sistems			and discounting the second sec
ORM. 382B-03/2009	(WIDIN		115-INSP
	() () - () -		







STE ELECTRICITE CHAUFFAGE AEG INDUSTRIE

AGREATION: CL 1 - P1.
S.G.B.: 270-0531621-17
T.V.A.: 429.876.284
R.C.MONS: 112.433
Ent.enreg.: /08/26/01
Ent.agréée: 21.154

Rue Fariaux 43 - 7000 MONS TEL.065/317020 FAX: 065/361622

A L'ATTENTION DE

Mr Roland VAN GYSEHEM

Rue de l'Oratoire, 2 7000 MONS

Tel: 0475/385244

Fax: TVA:6 0432/444 328 01, 078682 x OFFRE

Mons, le 9/08/2011

OFFRE N° 5.487

CONCERNE

Proposition de renouvellement de l'installation électrique domestique de votre immeuble locatif sis Chaussée de Maubeuge, 286 à MONS suivant notre entretien sur place de ce vendredi 05 août 2011.

INTRODUCTION

Cette installation électrique sera réalisée conformément au règlement du R.G.I.E. C'est-a-dire: Règlement Général des installations Electriques, en application à ce jour.

Réalisation des mises à la terre - Terre dite principale et Terre dite équipotentielle de tout le bâtiment décrit

Equipement de toute l'installation, suivant le règlement des différentiels de protection 300 et 30 milliampères.

Réalisation à la fin des travaux et en trois exemplaires du dossier complet dit " administratif ", avec les plans

L'installation sera réceptionnée par un organisme agréé de l'état, si nécessaire, et ce, confirmé en fin d'offre.

Matériel "CEBEC", les interrupteurs et prises de courant de la marque LEGRAND et modèles selon le type de locaux.

OFFRE N° 5.487 Page 2 de 7

TYPE D'INSTALLATION

En pose encastrée dans les locaux plafonnés avec tubages du type annelés en PVC - M16 et M20, avec fileries dont la section des conducteurs sera de 2,5 mm pour éclairage et prises, chaque canalisation équipée d'un fil de terre de section égale aux conducteurs d'energie et conducteur repéré en couleur vert/jaune.

Locaux non plafonnés, en pose apparente en XVB sous tubes PVC M20 rigides, dont la section des conducteurs sera en 2,5 pour l'éclairage, et 2,5 m/m mininun pour les prises et équipé d'un conducteur de mise à la terre de section égale aux conducteurs d'énergie et de couleur vert/jaune

Les tubages pour BELGACOM et la TELEDISTRIBUTION seront réalisés en PVC M20 avec fil de tirage + blochets vides, et ce, en attente suivant plans, aux endroits désignés.

Le tout réalisé conformément au réglement actuel du RGIE

HALL D'ENTREE

- 3 points lumineux centraux aux endroits existants dans le plafond actuel commandés en :
- 2 directions commandes effectuées par interrupteurs.
- sonnerie du type carillon en 12 volts et commandée par un bouton-poussoir (porte entrée) avec porte-nom.

SALON

- 1 point lumineux central commandé en 2 directions
- 3 prises de courant type bipolaire + terre + Sécurité
- tubage en PVC M20 avec fil de tirage + blochet vide en attente pour le cable d'arrivée télédistribution.

SALLE A MANGER

- 1 point lumineux central commandé en 2 directions
- 3 prises de courant type bipolaire + terre + Sécurité
- tubage en PVC M20 avec fil de tirage pour la relation qui sera placée entre le thermostat et la chaudière tubage en attente et à disposition du chauffagiste.

COIN REPAS

- 1 point lumineux central (arrivée 230+T) à 1 direction
- 2 prises de courant type bipolaire + terre + Sécurité

OFFRE N° 5.487

CUISINE

- 2 points lumineux centraux commandés en 2 directions
- 1 point lumineux mural (arrivée 230 + T) à 1 direction pour l'eclairage du plan de travail.
- 1 prise de courant II + T + S pour alimentation frigo.
- 1 prise de courant II + T + S pour alimentation hotte
- 1 arrivée spéciale sur circuit indépendant et suivant tension pour l'alimentation de vos taques électriques Type de tension à préciser avant début des travaux.
- 1 prise de courant en II + T + S circuit indépendant II de 16 Amps. 3.500 Watts. pour le four électrique.
- 1 prise de courant II + T + S sur 1 circuit indépendant 16 Amps. 3500 W. pour l'alimentation four micro-onde.
- 1 prise de courant II + T + S sur circuit indépendant 16 Amps. 3.500 W. pour alimentation - lave-vaisselle.
- 6 prises de courant type bipolaire + terre + Sécurité en 3x2 prises au plan de travail.

W.C.

1 point lumineux central (arrivée 230+T) à 1 direction

SALLE DE BAINS

- 1 point lumineux central commandé en 1 direct.bipolaire
- 1 point lumineux mural (230 + T) à 1 direct. bipolaire
- 1 prise de courant du type bipolaire + terre + sécurité sous l'interrupteur point lumineux mural.
- 1 prise de courant du type bipolaire + terre + sécurité pour le séche serviettes.

ATELIER

- 2 points lumineux arrivées 230 + T à 1 direction raccordement des luminaires existants.
- 2 prises de courant type bipolaire + terre + Sécurité

GARAGE

- 2 points lumineux centraux commandés en 2 directions
- 3 prises de courant type bipolaire + terre + Sécurité - une sous chaques interrupteurs.
 - une pour l'ouvre porte.
- 1 prise de courant II + T + S sur 1 circuit indépendant de 16 Amps. 3.500 Watts pour alimentation lave-linge.
- 1 prise de courant II + T + S sur 1 circuit indépendant de 16 Amps. 3.500 W. pour alimentation sèche-linge.
- 1 circuit(s) indépendant(s) de 20 Amps. en 2 x 2.5 + T.
 pour la chaudière.

OFFRE N° 5.487 Page 4 de 7

DESCENTE DE CAVE

- 1 point lumineux mural (arrivée 230 + T) à 1 direction équipé de :
- 1 hublot(s) grille(s) d'une puissance en 1 x 60 Watts.

CAVE 1

- 1 point lumineux mural (arrivée 230 + T) à 1 direction équipé de :
- 1 hublot(s) grille(s) d'une puissance en 1 x 60 Watts.
- l prise de courant du type bipolaire + terre + sécurité pour la pompe vide cave.

CAVE2

- 1 point lumineux mural (arrivée 230 + T) à 1 direction équipé de :
- 1 hublot(s) grille(s) d'une puissance en 1 x 60 Watts.
- 1 prise de courant du type bipolaire + terre + sécurité pour le groupe hydrophore.

CAVE 3

- 1 point lumineux mural (arrivée 230 + T) à 1 direction équipé de :
- 1 hublot(s) grille(s) d'une puissance en 1 x 60 Watts.
- 1 prise de courant du type bipolaire + terre + sécurité pour la pompe vide cave.

ESCALIER PALIER ETAGE

2 points lumineux centraux commandés en 2 directions

CHAMBRE AVANT

- 1 point lumineux central (arrivée 230+T) à 1 direction
- 4 prises de courant type bipolaire + terre + Sécurité

CHAMBRE ARRIERE

- 1 point lumineux central (arrivée 230+T) à 1 direction
- 3 prises de courant type bipolaire + terre + Sécurité

ACCES VERS GRENIER

1 point lumineux mural (arrivée 230+T) à 2 directions

GRENIER

- 1 point lumineux mural (arrivée 230 + T) à 1 direction équipé de :
- 1 hublot(s) grille(s) d'une puissance en 1 x 100 Watts.
- 2 circuit(s) indépendant(s) de 20 Amps. en 2 x 2.5 + T.
 en attente pour futur aménagement.

COLONNE

10 mètres de câbles d'arrivée de courant pour 1 colonne en câble EXVB 4 x 10 partant des lignes de distributions du fournisseur, en pose apparente sur la façade, et via l'emplacement de votre coffret 25860 pour votre compteur. Travail réalisé suivant réglement et imposition de votre distributeur régional, et conformément à la réglementation du R.G.I.E. actuel, avec une relation également en 4 x 10 de votre coffret 25860 - via le tableau divisionnaire, si cette relation n'exède pas plus d'un mètre de distance.

COFFRET 25S60

- 1 coffret type 25S60 imposé par le gestionnaire réseau.
 - Ensemble coffret compteur dit " 25860 " imposé par le gestionnaire de réseau depuis le 01/01/2007 .Ce nouveau coffret comportant deux parties, module de raccordement + module de comptage, avec encombrement de 600 mm H 250 mm L et de 232 m/m en profondeur. Ce coffret sera équipé du sectionneur 125A.imposé depuis 2005 pour le coffret principal jour ou bihoraire.

TABLEAU DIVISIONNAIRE

- 1 tableau coffret divisionnaire du type " 54 modules ". Tableau - coffret divisionnaire - du type - et nombres de modules précités, et équipé de :
- 1 diffèrentiel général III+N de 40 Amps. en 300 milli.
- 1 diffèrentiel second. III+N de 40 Amps. en 30 milli.
- Les disjoncteurs type automatiques pour la protection des circuits suivant le descriptif , et conformément au réglement du R.G.I.E. - 8 points MAXIMUM par circuit.
- Les protections individuelles de tout les circuits, dit indépendants, et suivant le descriptif de cette offre.
- Le repérage et la répartition de tout les circuits et de l'appareillage équipant votre tableau divisionnaire.

OFFRE N° 5.487 Page 6 de 7

TERRE PRINCIPALE

1 - Réalisation d'une mise à la terre, qui consiste à :

La fourniture et pose de piquets, enfouis dans le sol avec relations vers une clame de coupure, puis via le coffret fusibles/tableau divisionnaire en VOB 16 m/m en vert/jaune, pour une valeur infèrieure à 30 Ohms.

TERRE SECONDAIRE

1 - Réalisation des mises à la terre dites secondaires.

Terre dite équipotentielle qui consiste à effectuer :
- Les raccordements à la terre de toutes les parties métalliques de ce batiment telque: les tuyauteries de gaz éventuels, d'eaux froides et d'eaux chaudes, tuyaux d'évacuations, et ce, suivant le réglement du R.G.I.E.
- Les mises à la terre des compteurs d'eaux ainsi que gaz éventuels, la baignoire et/ou douche, si existante par conducteurs en VOB de 6 m/m de terre, vert/jaune.
-Tout les points lumineux ainsi que toutes les prises de courant seront équipés / raccordés à cette terre.
-Equipement - protection dite "enfants" de toutes les prises de courant décrites et reprises dans ce devis.

DOSSIER ADMINISTRATIF

1 Réalisation et fourniture d'un dossier administratif.

En fin de chantier, il vous sera remis et ce en trois exemplaires, un dossier "administratif" reprenant les schémas / plans imposés par le R.G.I.E dont une copie supplémentaire sera placée dans le coffret principal. Tableau divisionnaire équipé des repérages du type durable de tout les circuits + appareillages équipant ce tableau - coffret divisionnaire.

RECEPTION AGREEE

l Réalisation d'une réception par un organisme agréé.

Travaux terminés, nous effectuerons la demande pour une réception de contrôle par un organisme agréé de l'état dont 1 rapport positif de conformité vous sera remis en 3 exemplaires joint au dossier administratif

REMARQUES

NOTRE PART DE TRAVAIL

- La fourniture de tout le matériel nécessaire à la réalisation de votre installation.
- Une assistance technique de 15 heures maximun.
- La réalisation du dossier administratif ainsi que la réception agréee de l'état.

VOTRE PART DE TRAVAIL

- La réalisation des saignées et pose des boitiers.
- La réalisation du câblage suivant nos instructions.
- Le rebouchage des saignées et finition des platres.
- le raccordement des modules interrupteurs et prises
- La réalisation du coffret divisionnaire.

*** NON COMPRIS ***

- La fourniture, la pose et le raccordement du compteur. De ce fait, nous vous conseillons de vous mettre dés à présent en contact le gestionnaire de réseau ORES.
- La fourniture et la pose de tout les luminaires dans le bâtiment - luminaires autres que décrit dans cette offre. Peut faire l'objet d'une variante. - (nous consulter).
- La fourniture et pose des détecteurs de fumées sur pile de 9 volts, conformément à la loi de juillet 2007, placés sur paliers et chemin d'accés via la porte de sortie.

RESPONSABLE D'ETUDE

OFFRE DE PRIX 5487/AU/08/11/150.

- Pour tout renseignements complémentaires - Veuillez contacter Mr.Alain Urbain sous la référence précitée. D'avance nous vous remerçions de votre confiance. Notre offre de Prix reste valable jusqu'aux prochaines modifications des indices "matière" / "main-d'oeuvre" ou trois mois après sa date de réalisation.

POUR ACCORD

TOUJOURS A VOTRE SERVICE

Mr Roland VAN GYSEGHEM

Administrateur-Gérant



RUE Fariaux 43 7000 MONS

TEL: 065/317020 Fax: 065/361622

BANQUE 270-0531621-17

John Shalzon Par

Mr Roland VAN GYSEHEM

Rue de l'Oratoire,2 7000 MONS

FACTURE: FV1-2011/10/214

Commentaire	Nr TVA	Client	Date	Document
		VANGISEGH	31/10/2011	

Libellé Quantité Prix Unitaire % TVA Montant
Pour solde des travaux réalisés au 31.10.2011 suivant 1,000 574,830 6,00 574,83

Offre de Prix 5.487

Acompte facture 2011/08/162

2.574,83 EUR - 2.000,00 EUR

SOLDE: 574,83 EUR

Concerne: Chaussée de Maubeuge, 286

7000 MONS

Jolal 24201,32

ATTENTION: Batiment de + de 15 ans, taux de TVA réduit. Si attestation ci-joint n'est pas renvoyée complétée par retour de courrier dans la quinzaine. Il vous sera porté 15% en compte pour supplément de T.V.A.

% TVA	BASE	Montant
6,00	574,83	34,49
TOT	574,83	34,49

TOT	574,83
TVA	34,49
A payer EUR	609,32

Echéance: 15/11/2011

CONDITIONS GENERALES DE VENTE: Toutes nos factures sont payables des réception sans escompte, sauf stipulation contraire de notre part. Pour etre admise, toute réclamation devra etre formulée dans le huits jours par recommandé.

EN CAS DE NON PAIEMENT : Toute facture non payée a son échéance, portera, sans qu'il soit besion de mise en demeure, un intéret de retard de 2% par mois, augmenté de 5%. Outre l'intéret, la facture sera également majorée de 20% avec minimum 50 €

STE ELECTRICITE Rue Fariaux 43 7000 MONS R.C: MONS 112433 Tél: 065/31.70.20 Fax: 065/36.16.22 Nr TVA BE-429.876.284

Banque 270-Banque 001-

270-0531621-17 001-0800695-36



RUE Fariaux 43 7000 MONS

TEL: 065/317020 Fax: 065/361622

BANQUE 270-0531621-17

Mr Roland VAN GYSEHEM

Rue de l'Oratoire,2 7000 MONS

1,000

FACTURE: FV1-2011/08/162

Commentaire	Nr TVA	VANG		Date 31/08/2011	Document	
Libellé		Quantité	Prix Uni	taire %	TVA	Montant

Pour acompte sur travaux réalisés suivant

Offre de Prix 5.487

Concerne: Chaussée de Maubeuge, 286

7000 MONS

ATTENTION: Batiment de + de 15 ans, taux de TVA réduit. Si attestation ci-joint n'est pas renvoyée complétée par retour de courrier dans la quinzaine.Il vous sera porté 15% en compte pour supplément de T.V.A.

% TVA 6,00	BASE 2.000,00	Montant 120,00
		-
TOT	2.000,00	120,00

0.00	2.000	TOT	
0,00		TVA	
•	2.120	EUR	A payer
)	2.120	EUR	A payer

6,00

2.000,00

2.000,000

Echéance: 15/09/2011

CONDITIONS GENERALES DE VENTE: Toutes nos factures sont payables des réception sans escompte, sauf stipulation contraire de notre part. Pour etre admise, toute réclamation devra etre formulée dans le huits jours par recommandé.

EN CAS DE NON PAIEMENT: Toute facture non payée a son échéance, portera, sans qu'il soit besion de mise en demeure, un intéret de retard de 2% par mois, augmenté de 5%. Outre l'intéret, la facture sera également majorée de 20% avec minimum 50 €

STE ELECTRICITE Rue Fariaux 43 7000 MONS R.C: MONS 112433 Tél: 065/31.70.20 Fax: 065/36.16.22 Nr TVA BE-429.876.284

Banque Banque 270-0531621-17 001-0800695-36